
La relation jardinière, du modèle paysan au modèle paysager. Une ethnologie du fleurissement

Thèse pour le doctorat d'anthropologie sociale et d'ethnologie sous la direction de Bernadette Lizet, École des hautes études en sciences sociales (Paris), 528 f°, soutenue le 6 décembre 2003, devant un jury constitué de Christian Bromberger, Françoise Dubost, Isac Chiva, Michèle de La Pradelle et Bernadette Lizet, mention Très honorable avec les félicitations du jury.

Martine Bergues



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/1045>

ISSN : 1777-5434

Éditeur

Association des ruralistes français

Édition imprimée

Date de publication : 31 juillet 2004

ISSN : 1280-374X

Référence électronique

Martine Bergues, « La relation jardinière, du modèle paysan au modèle paysager. Une ethnologie du fleurissement », *Ruralia* [En ligne], 15 | 2004, mis en ligne le 30 septembre 2005, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/1045>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

La relation jardinière, du modèle paysan au modèle paysager. Une ethnologie du fleurissement

Thèse pour le doctorat d'anthropologie sociale et d'ethnologie sous la direction de Bernadette Lizet, École des hautes études en sciences sociales (Paris), 528 f°, soutenue le 6 décembre 2003, devant un jury constitué de Christian Bromberger, Françoise Dubost, Isac Chiva, Michèle de La Pradelle et Bernadette Lizet, mention Très honorable avec les félicitations du jury.

Martine Bergues

- 1 Cette thèse que je soutiens un peu tardivement, aura accompagné une majorité de mes recherches, depuis que, en 1987, j'ai décidé d'être ethnologue et de vivre de mon métier. Au gré de nombreux contrats, je me suis peu à peu spécialisée dans l'étude des relations des sociétés à leur milieu. Toutefois, considérant l'élaboration d'une thèse comme un travail d'accomplissement professionnel et personnel, j'ai eu à cœur de mener à bien ce projet, sur un sujet choisi, et parallèlement à cette activité de chercheur contractuel.
- 2 Cette thèse aura bénéficié des apports de mes autres travaux, avec lesquels s'est instauré un vis-à-vis stimulant. Ainsi, lorsqu'en 1992, je commence véritablement ce travail, j'ai déjà mené une étude sur le traitement de l'arbre par les pépiniéristes et paysagistes parisiens, ou encore une recherche sur les pratiques et représentations du paysage, au marais Vernier, en Normandie¹. C'est d'ailleurs là que je « vois » pour la première fois les jardins avec le regard de l'ethnologue. Les relations au marais, qu'il s'agisse de formes d'appartenance, de pratiques agricoles ou de gestion écologiste, semblent s'y exprimer et s'y résumer. C'est pourquoi je qualifiais alors le jardin de « précipité de culture » en écho à la formule de Pierre Sansot², qui qualifie le territoire de « précipité d'espace et de temps ».
- 3 Cette expérience fut déterminante dans ma décision de faire des jardins le sujet de ma thèse. Il est vrai que j'ai toujours éprouvé une curiosité à leur égard, nourrie sans doute des réminiscences d'une enfance passée dans une exploitation agricole. Cette curiosité n'a

pourtant pas su faire de moi une « vraie » jardinière, ce qui m'aura sans doute servi au cours de cet exercice d'ethnographie du proche. Une vraie jardinière, c'est une personne qui, comme toutes celles que j'ai rencontrées par la suite, aime à s'échiner dans les soins apportés aux plantes et à la terre, aime à voir pousser et s'épanouir, aime à fabriquer un espace.

- 4 Ce contact, travail et loisir à la fois, est au principe du jardin. Mais la littérature spécialisée inclut à sa définition d'autres dimensions, que les jardins du marais Vernier ont laissé entrevoir. Ainsi, Françoise Dubost qui, dans son ouvrage pionnier, les appelle très justement les « jardins ordinaires », les décrit-elle comme des lieux où, au-delà des variantes culturelles, « s'opposent et coexistent mesure et démesure, ordre et désordre, nature et artifice, sauvage et domestique »³.
- 5 Ils ont une vraie dimension d'interface. Dimension qui parcourt les différentes recherches sur la question, parmi lesquelles il faut citer, outre les travaux de Françoise Dubost, ceux de Bernadette Lizet, Catherine Benoît, Ariane Bruneton et Anne Luxereau, Philippe Descola, ou encore Florence Weber⁴. Dimension essentielle, elle confère son intérêt à ce sujet, que je propose de traiter à partir d'une approche spécifique.
- 6 C'est le déroulement du terrain, l'ethnographie des jardins dans le département du Lot, qui en fournit l'angle et qui conforte le choix de centrer la recherche autour du fleurissement. Les façons de fleurir ne se limitent pas au seul privilège accordé à une palette végétale, elles impliquent également une organisation de l'espace et plus largement une manière d'être au monde définie par un ensemble de relations : à soi-même, aux autres, à la nature, au territoire. C'est ce qu'il m'a importé d'étudier, en insistant d'une part sur les rapports d'échelles, et de l'autre, sur le caractère à la fois synchronique et diachronique des observations menées.
- 7 Le prisme du fleurissement permet de quitter l'espace clos du jardin, souvent défini par sa petite échelle et son caractère privatif. Ainsi, un regard des moins attentifs est-il à même de repérer, à la belle saison, ces cortèges de fleurs qui ornent les massifs publics, qui émaillent les ronds-points, qui garnissent les devantures de mairies ou autres bâtiments, qui jalonnent les rues plus ou moins piétonnes, dans les villages comme en milieu urbain. A regarder de plus près, on note, en ces dernières décennies, une sensible évolution de ces plantations. On voit apparaître des fleurs des bois dans les ronds-points urbains, digitales au cœur violet, fougères et graminées, et des légumes ornementaux dans les parterres publics, oseille, choux, rhubarbes et calissons. Ailleurs, en d'autres places, les géraniums rouges et autres impatiens, bégonias, roses d'Inde aux couleurs vives poursuivent un parcours d'agrément entamé de longue date.
- 8 Ainsi, le fleurissement public témoigne du même mouvement que celui qui s'observe à l'échelle privée, dans l'aménagement des entours de la maison. Ce que j'ai appelé le « jardin au naturel » ou modèle paysager succède et pour l'instant coexiste avec le « jardin fleuri » qui demeure dominant.
- 9 Le caractère isomorphique de ces échelles permet notamment de questionner les clivages, entre privé et public, rural et urbain, savant et populaire. Ces correspondances invitent à déborder le cadre d'un terrain localisé et à réfléchir sur l'histoire de la constitution de ces modèles. Modèles qui, eux, révèlent et témoignent de la relation d'une société — ou d'une famille — à son espace extérieur commun.
- 10 J'ai donc puisé dans l'histoire de l'horticulture, du paysagisme, de l'agriculture, mais aussi du tourisme et des concours de fleurissement. Le « jardin fleuri » paraît alors succéder

lui-même à un autre modèle que j'ai nommé « paysan ». Et cela, bien que la campagne lotoise et plus largement française, reste ponctuée de ces lieux où on trouve « un peu de tout », conformément à une logique paysanne du bricolage, de la récupération et du faire par soi-même. Là, les fleurs disent ce que l'on est, comme le disent aussi ces tabliers de nylon que portent les femmes à longueur d'année, ou ces chaussures de plastique qui conduisent au potager ou à « donner aux poules ». Là donc, les fleurs sont parfois brinquebalantes, parfois plus soignées, mais toujours résistantes et associées à d'autres de manière inédite, dans des pots qui ont déjà connu une autre vie.

- 11 Elles disent l'importance de la vie agricole qui se trame ici, dimanche et semaine, dehors plus que dedans ; une vie ouverte sur le voisinage, paysan lui aussi, et sur le finage, terres, bois et fossés, davantage que sur un territoire plus vaste. À l'extérieur du jardin, à l'échelle du village, les empreintes du bricolage et du travail agricole sont également visibles, ici et là quelques plantes poussées au gré du vent ou d'une initiative individuelle, toujours ce passage aisé entre privé et public, entre soi et les autres, entre sauvage et domestique.
- 12 Ce modèle paysan dominait sans doute dans les campagnes du début du 20^e siècle lorsque apparaissent les premiers concours de fleurissement. Depuis les « concours du village coquet » jusqu'à aujourd'hui, ce qui s'affirme, c'est une volonté d'intervention sur des pratiques jugées peu compatibles avec les normes du « bon à regarder ». Ces interventions privilégient une mise en ordre emblématique du modernisme, une rationalisation de l'espace, une esthétisation que la palette végétale relativement restreinte du jardin fleuri aura charge d'exprimer.
- 13 En fait, au cours du 20^e siècle, la question de la transformation « des villages en paysages » (pour reprendre une expression de Michel Conan et Judith Favaron ⁵), doit beaucoup aux concours de fleurissement. Le développement conjoint du tourisme, de l'idéologie hygiéniste et de l'horticulture s'y conjuguent. Dans la seconde partie du siècle, sous tutelle d'un organisme public bientôt nommé Comité national pour le Fleurissement de la France, les concours favorisent la cristallisation du modèle fleuri, référence obligée des jardins, des villages et des villes.
- 14 Dans le même temps, se disjoignent les professions de paysagiste et de jardiniste. De l'époque du Second Empire, du développement de ses parcs urbains, avec leur mosaïciculture et leurs corbeilles ; de cette époque donc, procède le développement d'une « culture des fleurs » ⁶ dont les jardiniers des villes se font les héritiers. Encadrés par les sociétés savantes horticoles, ils apportent leur soutien aux concours et à la promotion du modèle fleuri. Quant aux paysagistes, dont la professionnalisation date de l'après-guerre, ils s'éloignent toujours plus de l'échelle du jardin et de ses « planteurs » pour privilégier ce qu'ils appellent le « grand paysage », vaste espace où déployer leur savoir-faire et leur compétence.
- 15 Dans le jardin fleuri donc, dont le 20^e siècle accompagne la lente généralisation, les fleurs en viennent à occuper une place de choix. Dans des espaces privés ou publics devenus organisés, rationnels, fonctionnels, elles ponctuent les points forts, entrées et sorties, « seuils et passages » ⁷. Elles expriment une rupture consommée entre travail et loisir, entre le jardin et une exploitation agricole désormais « moderniste », entre l'intérieur de l'habitation et du village et leurs abords. En revanche, tandis que les relations d'échange localisées s'amenuisent, les fleurs agrègent à un univers plus vaste, celui de la société dans son ensemble, avec ses critères de mise en ordre et de confort, avec son marché, y compris horticole. Les concours de maisons, villes et villages fleuris illustrent cette

volonté de fabrique territoriale. Qu'il s'agisse de l'échelle de la commune, du département, de la région, de la nation, les fleurs sont requises pour fabriquer du lien et de l'espace à la fois. Elles médiatisent les relations entre ces différentes échelles, sans doute parce que leur est attaché ce caractère à la fois important et dérisoire, précieux et superflu, le caractère ingénu. Par elles, s'exprime le vœu d'appartenir à un territoire maîtrisé, uni, où il fait bon vivre et que les concours rendent lisible.

- 16 C'est ce qui, de mon point de vue, explique en grande partie le succès et la pérennité du modèle fleuri. En effet, toute forme d'investissement sur l'espace de proximité se voit réifiée, qu'il s'agisse d'une stratégie politique ou plus simplement de récompenser la présence de « si belles fleurs » ou encore « l'effort de paysage », soit toute action de mise en ordre de l'espace.
- 17 Mais dans le même temps, les critères qui font un « beau jardin », et « un beau paysage » sont en train de changer. De ce point de vue, les dernières décennies sont particulièrement intéressantes à observer : on y voit l'émergence de ce que j'ai appelé le jardin « au naturel » en même temps qu'un engouement jardinier presque général. Dans un contexte marqué par une attention nouvelle aux problèmes environnementaux et sous l'influence de quelques grands concepteurs, jardin et paysage se trouvent réconciliés. Avec le paysagisme écologiste, le jardin s'élargit même à l'échelle de la planète. Quant aux critères du Comité national pour le Fleurissement de la France, ils se transforment et suivent ce changement de sensibilité. Nouveau jeu d'échelles, nouvel accord tacite entre professionnels et amateurs, entre jardin et paysage, c'est tout cela qu'on voit s'organiser dans ce « jardin au naturel » que j'ai tenté de décrire.
- 18 Ce jardin-là, qu'il entre dans mes projets d'étudier également à l'échelle du village, veut donc renouer avec la nature, mais une nature choisie et sophistiquée, illustrée notamment par la diversité des espèces requises et un goût affiché pour leur désignation savante. Cette manière de jardiner et de paysager, qui n'en est qu'à ses bancs d'essai, met également en scène un réseau choisi, largement déterritorialisé. Elle indique ainsi ce que les nouvelles considérations en matière de nature et d'environnement doivent à une partie privilégiée de la population, souvent urbaine d'origine. Tandis que l'expansion fulgurante du marché du jardinage souligne l'importance de la consommation dans ce nouveau rapport au jardin, fut-il « au naturel ».
- 19 Les façons de « faire les fleurs » ont donc été décrites et regroupées à l'enseigne de trois modèles. Outre le parti méthodologique qui visait à mettre de l'ordre dans une profusion de pratiques et représentations, cette manière de classer permet d'en questionner les écarts, et de dresser des hypothèses. Car la réalité, tout en laissant voir ces catégories distinctes, brouille sans cesse les frontières. Les jardins en l'occurrence sont toujours singuliers, agis par les « arts de faire » chers à Michel de Certeau⁸. Au-delà de ces réserves, les modèles servent néanmoins à décrire ce que les façons de faire doivent à l'appartenance à une société, en ses différents lieux et temps.
- 20 Sur les traces de la fleur, le recours à ces trois lectures illustre un double mouvement :
- 21 - Un premier mouvement qui va d'une société locale et localisée, unifiée ou opposée dans le partage de mêmes valeurs, à une échelle plus large, celle de la « société globale » pour reprendre une notion chère à Henri Mendras⁹, avec ses hiérarchies, y compris administratives, ses normes esthétiques, et dans laquelle s'affirme lentement l'importance d'un individu progressivement affranchi des contraintes de voisinage ; puis

à une approche plus individualiste, imprégnée d'un désir de nature mais qui reste consumériste, et qui fait appel à un réseau, non plus local mais résolument plus large.

- 22 - Le deuxième mouvement accompagne la lente fabrication des jardins et des espaces extérieurs en paysage. Outre le rôle historique des concours, du tourisme et de l'hygiénisme déjà évoqué, il faut mettre sur le compte de ce mouvement les transformations de l'agriculture depuis les années 1950 et l'affirmation d'une société dite de croissance, la transformation de la composition des espaces ruraux et du lien social, l'avènement enfin, d'une conscience écologiste et d'un goût renouvelé pour le jardin.
- 23 Enfin, et je conclurais sur ce point, au-delà de ces contingences historiques et sociales, au-delà des modèles, il est une façon toujours partagée de jardiner. Celle qui met en scène le caractère vital qu'il y a à s'occuper des plantes et plus largement à entreprendre l'espace extérieur commun. Ce geste, cette emprise soulignent l'importance du lien au vivant et à la matière, fait de vigilance, « d'amitié respectueuse » – pour reprendre la belle formule d'Haudricourt¹⁰ –, mais aussi de promesses. Car dans leur capacité à naître, pousser et renaître, les plantes disent qu'ici, maintenant et demain sont possibles.

NOTES

1. *Le Marais Vernier, entre pays et paysage*. Mission du patrimoine ethnologique. Ministère de la Culture/Parc naturel régional de Brotonne. Rapport final, 1991, 165 p. ; *Arbres des pépinières, arbres des paysages : une étude de logiques professionnelles*. SRETIE Ministère de l'Environnement / École nationale supérieure du paysage / École nationale supérieure d'horticulture, rapport final, 1992, 178 p.
2. Pierre SANSOT, « Pour une esthétique des paysages ordinaires », dans *Crise du paysage ?*.— *Ethnologie française*, tome 19, n° 3, juillet-septembre 1989, pp. 239-243.
3. Françoise DUBOST, *Les jardins ordinaires*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1997 (Réédition de *Côté jardins*, 1984) ; Françoise DUBOST, « Plates-bandes et herbes folles : les ethnologues au jardin », dans H. BRUNNON [dir.], *Le jardin et son double*, Paris, Autrement, n° 17, 1999, pp. 17-30.
4. Ariane BRUNETON-GOVERNATORI et Anne LUXEREAU, *Les jardins potagers en Pyrénées centrales*, Tarbes, Association Tramezaygues, 1987, pagination multiple [rapport de recherche pour la Mission du patrimoine ethnologique] ; Catherine BENOÎT, « Outil graphique et analyse anthropologique des jardins de case en Guadeloupe », dans *Histoire et mesure*, volume 5, n° 3-4, 1990, pp. 315-342 ; Catherine BENOÎT, *Corps, jardins, mémoires. Anthropologie du corps et de l'espace à la Guadeloupe*, Paris, CNRS Éditions/Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2000, 309 p. ; Philippe DESCOLA, « Le jardin de Colibri. Procès de travail et catégorisations sexuelles chez les Achuar de L'Équateur », dans *L'Homme*, volume 23, n° 1, 1983, pp. 61-90 ; Philippe DESCOLA, *La nature domestique. Symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1986, 450 p. ; Françoise DUBOST, « Les jardins de Créteil », dans *Traverses*, n° 5-6, 1976, pp. 192-204 ; Françoise DUBOST, *Vert patrimoine. La constitution d'un nouveau domaine patrimonial*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1994, 172 p. ; Françoise

- DUBOST et Bernard LIZET, « Pour une approche ethnologique du paysage », dans Claudie VOISENAT [dir.], *Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995, pp. 225-240 ; Françoise DUBOST et Bernard LIZET, « La nature dans la cité », dans Françoise DUBOST et Bernard LIZET [dir.], *Bienfaisante nature.— Communications*, n° 74, 2003, pp. 5-18 ; Annie-Hélène DUFOUR, « La passion du jardinage », dans Christian BROMBERGER [dir.], *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*, Paris, Bayard éditions, 1998, pp. 71-94 ; Bernard LIZET, « Le jardin, lieu de confrontation culturelle. Étude du cas d'une vallée de Haute-Savoie », dans JATBA, volume 26, n° 3-4, 1979, pp. 247-274 ; Bernard LIZET, « Naturalistes, herbes folles et terrains vagues », dans *Ethnologie française*, volume 19, n° 3, 1989, pp. 253-269 ; Florence WEBER, *L'honneur des jardiniers. Les potagers dans la France du 20^e siècle*, Paris, Belin, 1998, 287 p.
5. Michel CONAN et Juliette FAVARON, « Comment les villes devinrent des paysages », dans *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 74, 1997, pp. 48-58.
6. Titre de l'ouvrage de : Jack GOODY, *La culture des fleurs*, Paris, Éditions du Seuil, 1994, 627 p.
7. Pour reprendre le titre d'un numéro de la revue *Communications*. Martin de LA SOUDIÈRE, « Le paradigme du passage », dans Martin de LA SOUDIÈRE [dir.], *Seuils, passages.— Communications*, n° 70, 2000, pp. 5-33.
8. Michel de CERTEAU, *L'invention du quotidien. Tome 1 : Arts de faire*, Paris, Union générale d'éditions, 1980, 369 p.
9. Henri MENDRAS, *Les sociétés paysannes. Éléments pour une théorie de la paysannerie*, Paris, Armand Colin, 1976, 235 p. Réédition : Éditions Gallimard, 1995, 368 p.
10. André-Georges HAUDRICOURT, « Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui », dans *L'Homme*, volume 2, n° 1, 1962, pp. 40-50.